



Affiché le 18/09/2025

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET** : Réalisation de levés topographiques dans le cadre du projet d'acquisition de parcelles situées site Lafarge : demande de subventions à l'Etat et à la Région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### Délibération n° 25 09 15

*L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Nicole Colombo, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Alain Alessio, Monsieur Armand Gasiglia par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel.

**Absent** : Monsieur Gérard Saramito.

*Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance*

**Rapporteur** : Monsieur Cyril PIAZZA

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** la délibération n° 24 01 05 renouvelant la détermination de la Communauté de Communes à poursuivre son engagement dans le projet de reconversion du site Lafarge de Contes,

**Considérant** que la Communauté de Communes du Pays des Paillons a pour projet l'acquisition de plusieurs parcelles situées sur le site Lafarge pour y créer un pôle technique,

**Considérant** que plusieurs dotations de l'Etat permettent de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. Elles sont également destinées à soutenir la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux, inscrites dans un contrat, signés entre l'État et les groupements de communes,

**Considérant** que la Communauté de Communes du Pays des Paillons est signataire du Contrat Nos Territoires d'Abord établi par la Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur en date du 15 novembre 2024, qui a pour vocation d'accompagner les territoires dans leur stratégie d'aménagement et de développement,

**Considérant** la nécessité de réaliser un plan de division et de servitudes puis des levés topographiques nécessaires à l'acquisition de parcelles.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,  
après en avoir délibéré,**

- **Manifeste** sa détermination à poursuivre le projet de reconversion du site Lafarge de Contes pour maintenir l'emploi et développer les filières économiques porteuses pour le territoire.
- **Manifeste** sa volonté d'acquérir une partie du site Lafarge pour y créer un pôle technique.
- **Sollicite** le concours financier de l'Etat ainsi que celui de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Nombre de conseillers en exercice : 28*

*Nombre de présents : 22*

*Nombre de votants : 27*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**B. ELLUL**



**LE PRÉSIDENT**  
**C. PIAZZA**



55 bis RD 2264  
06440 BLAUSAS